Alger, avril 2016

**(NOTE D'INFORMATION)**

**BOURSE JAPONAISE**

**Niveau Licence, Master ou Doctorat pour l’année 2018**

L'Ambassade du Japon en Algérie informe les universités, les instituts, les écoles supérieures et les autres institutions algériennes concernées que le Gouvernement du Japon offre aux meilleurs **étudiants** **algériens** des bourses de deux catégories ci-dessous pour le départ en avril ou octobre 2018 :

1- **Niveau Licence** : concerne ceux qui sont nés entre le 2 avril 1996 et le 1er avril 2001 et qui souhaitent obtenir une licence au Japon.

2- **Niveau Master et plus** : concerne ceux qui sont nés à partir du 2 avril 1983 et qui souhaitent faire des recherches ou obtenir un Master ou un Doctorat au Japon.

Les candidats (es) à cette bourse doivent avoir un très bon niveau en japonais ou en anglais.

A cet effet, les personnes intéressées sont invitées à consulter **le site web officiel de l’Ambassade** à partir duquel elles pourront télécharger **le guide d’application** et **les formulaires** à l’adresse suivante :

 **http://www.dz.emb-japan.go.jp/**

Le dépôt des dossiers (en personne ou par poste) à l’Ambassade du Japon à Alger devra s’effectuer **avant le 31 mai 2017** (le cachet de poste ne fait pas foi)

Le service culturel de l'Ambassade du Japon prie les services concernés des universités, des instituts ainsi que des écoles supérieures de bien vouloir afficher cette note au sein de leurs organismes et les remercient d'avance pour la suite réservée à cette note d’information.

**AMBASSADE DU JAPON, Service Culturel**

**1, chemin Al Bakri, Ben Aknoun, ALGER**